



Élargissement de la



route 131

et contournement
de Saint-Félix-de-Valois

**Programme de suivi de la
qualité de l'eau potable**

Mai 2007



TECSULT

Transports

Québec





Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Quand ?

- Juste **avant les travaux**
- À **chaque printemps** suivant la construction, et ce, pour **au moins 2 ans**

Action

- **Nouvelles analyses des puits classés à risque**
- **Échantillonnage des puits classés à risque**



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Paramètres analysés

- Alcalinité totale
- Calcium
- Chlorures
- Couleur vraie
- Dureté
- Fer
- Manganèse
- Matières dissoutes totales
- Nitrates et nitrites
- pH
- Sodium
- Turbidité
- Sulfates



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Résultats du suivi

1. Constance de la qualité de l'eau des puits cibles échantillonnés

→ Le suivi environnemental prend fin après ces 2 années



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Résultats du suivi

2. Augmentation significative de la teneur d'un ou plusieurs paramètres, tout en demeurant en deçà des critères de potabilité + la cause est reliée à la construction ou l'entretien de l'autoroute

➔ **Le suivi environnemental est prolongé d'au moins 1 an jusqu'à ce que la teneur d'équilibre soit atteinte**



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Résultats du suivi

3. Augmentation d'un ou plusieurs paramètres, qui excéderaient les critères de potabilité + la cause est reliée à la construction ou l'entretien de l'autoroute

→ **Le dossier du puits est immédiatement transféré à la DT avec un rapport technique, incluant des recommandations pour redonner de l'eau potable au résident lésé**



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Exemples de recommandations

Problème

- **Éléments chimiques en excès pouvant facilement être traités**
- **Augmentation de chlorures (grande majorité des cas)**

Solution

- **Achat de l'appareil de traitement adéquat**
- **Creuser un nouveau puits en s'éloignant de la source de contamination**



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Fermeture du dossier

- Seulement lorsque le propriétaire a retrouvé une source d'alimentation qui lui fournit, en **quantité suffisante**, une **eau de qualité équivalente ou supérieure** à celle analysée dans son puits avant travaux
- Traitement **rapide** puisque le personnel de la DT est habilité à **régler illico le dossier** (a en main rapport et recommandations)



Programme de suivi de la qualité de l'eau potable

Rapports écrits

- Un rapport de suivi des puits est rédigé à **chaque année**
- **Tous les propriétaires** reçoivent par courrier les **rapports d'analyse d'eau de leur puits** ainsi que le tableau des **concentrations maximales** recommandées pour la qualité de l'eau potable au Canada